

SÉANCE DU 1 FÉVRIER 2022

22-02-001

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35

Date de convocation : 25 janvier 2022

L'an deux mille vingt-deux, le premier février à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Sandy CHAUVEAU, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Denis SIRDEY, Adjoint, Marie-Sophie BERNADEAU, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Baptiste ROUSSEAU, Conseiller municipal délégué, Gabi HÖPER, Conseillère municipale déléguée, Laurent KERMABON, Conseiller municipal délégué, Marie-Noëlle LAVIE, Conseillère municipale déléguée, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Jean-François LE STRAT, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Michel GALAND, Conseiller municipal délégué, Karine BERRUEL, Conseillère municipale déléguée, Bénédicte GUICHON, Conseillère municipale déléguée, Juliette HEURTEBIS, Conseillère municipale déléguée, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Marie-Antoinette DALLAIS, Conseillère municipale, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Laurence GARREAU, Conseillère municipale déléguée, Emmanuelle MERIT, Conseillère municipale, Pierre PRUNIS, Conseiller municipal délégué

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Laurence ROUEDE, pouvoir à Philippe BUISSON, Julie DUMONT, pouvoir à Agnès SEJOURNET, Bilal HALHOUL, pouvoir à Christophe-Luc ROBIN, Sabine AGGOUN, pouvoir à Philippe BUISSON, Daniel BEAUFILS, pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ, Edwige NOMDEDEU, pouvoir à Christophe DARDENNE

Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance

**COMMUNICATION DES DECISIONS
COMMUNICATION DES DÉCISIONS**

Vu l'ordonnance n° 2020-391 du 1^{er} avril 2020 modifiée visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19 et notamment ses articles 6 et 11,

Vu la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire et notamment son article 10,

En application de la délibération du 25 mai 2020, le Conseil municipal de Libourne a délégué à Monsieur le Maire le pouvoir de prendre un certain nombre de décisions en application de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.

Conformément à l'article L.2122-23, Monsieur le Maire communique au Conseil Municipal la liste des décisions qu'il a été amené à prendre.

Communication des marchés signés depuis le 15 décembre 2021

N° de marché	Intitulé	Montant (H.T)	Montant (TTC)	Titulaire
2021L17-01	Aménagement paysager de la place Joffre LOT 1 VRD	2 249 990, 90 € HT	2 699 989, 08 € TTC	Groupement FAYAT et GUINTOLI SAS
2021L17-02	Aménagement paysager de la place Joffre LOT 2 ESPACES VERTS	388 733, 03 € HT	466 479,64 € TTC	BERNARD PAYSAGE
2021L17-03	Aménagement paysager de la place Joffre LOT 3 JEUX	288 191, 88 € HT	345 830,25 € TTC	GROUPEMENT SAS RECRE'ACTION + SARL CARACOL + SAS KOMPAN
2021L17-04	Aménagement paysager de la place Joffre LOT 4 ECLAIRAGE	214 936,56 € HT	257 923, 87 € TTC	AXIMUM GES ATLANTIQUE
2021L17-05	Aménagement paysager de la place Joffre LOT 5 FONTAINERIE	Offre de base : 149 972,40 € HT PSE 1 : 8 879,20 € HT	Offre de base : 179 966,88 € TTC PSE 1 : 10 655, 04 € TTC	SAS TERIDEVAL- SIREV
2021L17-06	Aménagement paysager de la place Joffre LOT 6 MOBILIERS	101 994, 50 € HT	122 393, 40 € TTC	MOBIPOSE SAS
2021L18-01	Aménagement paysager du Parking Tourny LOT 1 VRD	299 940,82 € HT	359 928, 82 € TTC	Groupement FAYAT et GUINTOLI SAS
2021L18-02	Aménagement paysager du Parking Tourny LOT 2 ESPACES VERTS	18 242,46 € HT	21 890, 95 € TTC	BERNARD PAYSAGE
2021L18-03	Aménagement paysager du Parking Tourny LOT 3 MOBILIERS	11 812,00 € HT	14 174,40 € TTC	MOBIPOSE SAS

Envoyé en préfecture le 08/02/2022

Reçu en préfecture le 08/02/2022

Affiché le

ID : 033-213302433-20220201-22_02_001B-DE

AXIMUM GES

2021L18-04	Aménagement paysager du Parking Tourny LOT 4 ECLAIRAGE	25 307,42 € HT	30 368,90 € TTC	
2021L23	Fourniture et Pose de Pontons pour les Masters d'Aviron 2022	179 249,00 € HT	215 098,80 € TTC	NOVA NAUTIC- PORALU MARINE

COMMUNICATION DES DECISIONS

✓ Direction des Ressources Humaines

Délégations du Maire / Numéro d'Alinéa	Type de l'acte juridique	Objet de l'acte juridique	Désignation du ou des tiers	Montants	Date et durée de l'acte juridique	Elu(e) référent(e)
Alinéa 4 : Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres, dans le respect des seuils réglementaires, ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont prévus au budget ;	Décision	Convention de formation – action de formation initiale minimale obligatoire en PPR	City Pro	2 230 € TTC	Du 24/01/2022 au 18/02/2022	Laurence Rouède
	Décision	Convention de formation – formation CERTIPHYTO	Alter &Go	160 € TTC	28 février 2022	Laurence Rouède
	Décision	Action formation PSC 1	Protection civile de la Gironde	645 € TTC	Les 17 et 18 février 2022	Laurence Rouède

✓ Direction Administrative et Financière

Service Juridique

Délégations du Maire / Numéro d'Alinéa	Type de l'acte juridique	Objet de l'acte juridique	Désignation du ou des tiers	Montants	Date et durée de l'acte juridique	Elu(e) référent(e)
Alinéa 5 : Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;	Décision	Convention d'occupation du domaine public	MACADAM Danse	-----	Du 30 septembre 2021 au 30 juin 2022	Antoine Le Ny
	Décision	Convention d'occupation du domaine public	Secours Populaire Français	-----	Du 2 novembre 2021 au 2 novembre 2024	Antoine Le Ny
	Décision	Convention de sous-occupation pour la mise à disposition d'un local commun résidentiel	Club de la Retraite Sportive	-----	Du 2 novembre 2021 au 2 novembre 2024	Antoine Le Ny

Alinéa 5 : Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;	Décision	Convention de sous-occupation pour la mise à disposition d'un local commun résidentiel	AGIR ABCD	-----	Du 1 ^{er} janvier 2022 au 1 ^{er} janvier 2025	Antoine Le Ny
--	----------	--	-----------	-------	---	---------------

Service des finances

Délégations du Maire / Numéro d'Alinéa	Type de l'acte juridique	Objet de l'acte juridique	Désignation du ou des tiers	Montants	Date et durée de l'acte juridique	Elu(e) référent(e)
Alinéa 3 : Procéder à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts	Décision	Contrat de prêt (financement des investissements 2021 du Budget Principal)	Banque Postale	1 000 000 €	20 ans	Denis Sirdey
	Décision	Contrat de prêt (financement des investissements 2021 du Budget Principal)	Banque Postale	1 500 000 €	20 ans et 4 mois	Denis Sirdey
	Décision	Contrat de prêt (financement des investissements 2020 du budget annexe FAC)	Banque Postale	50 000 €	15 ans	Denis Sirdey

✓ Direction de la citoyenneté

Délégations du Maire / Numéro d'Alinéa	Type de l'acte juridique	Objet de l'acte juridique	Désignation du ou des tiers	Montants	Date et durée de l'acte juridique	Elu(e) référent(e)
Alinéa 8 : Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;	Décision	Cimetière de Quinault : création d'une concession décennale (2m ²)	-----	210 €	A compter du 4 novembre 2021	Jean-François LE STRAT
	Décision	Cimetière de Quinault : création d'une concession perpétuelle (3.90m ²)	-----	2 297 €	A compter du 9 novembre 2021	Jean-François LE STRAT
	Décision	Cimetière de Quinault : renouvellement d'une concession décennale (2m ²)	-----	210 €	A compter du 10 novembre 2021	Jean-François LE STRAT
	Décision	Cimetière de Quinault : création d'une concession perpétuelle (2m ²)	-----	1 185 €	A compter du 17 novembre 2021	Jean-François LE STRAT
	Décision	Cimetière de Quinault : renouvellement d'une concession décennale (2m ²)	-----	210 €	A compter du 16 novembre 2021	Jean-François LE STRAT
	Décision	Cimetière de Quinault : renouvellement d'une concession décennale (2m ²)	-----	210 €	A compter du 16 novembre 2021	Jean-François LE STRAT

	Décision	Cimetière de Quinault : renouvellement d'une concession décennale (2m ²)	-----	210 €	A compter du 16 novembre 2021	Jean-François LE STRAT
	Décision	Cimetière de Quinault : renouvellement d'une concession décennale (2m ²)	-----	210 €	A compter du 16 novembre 2021	Jean-François LE STRAT
	Décision	Cimetière de Quinault : création d'une concession perpétuelle (2m ²)	-----	1 185 €	A compter du 24 novembre 2021	Jean-François LE STRAT
	Décision	Cimetière de Quinault : création d'une concession perpétuelle (6m ²)	-----	3 538 €	A compter du 19 novembre 2021	Jean-François LE STRAT
	Décision	Cimetière de Quinault : renouvellement d'une concession décennale (2m ²)	-----	210 €	A compter du 9 novembre 2021	Jean-François LE STRAT
	Décision	Cimetière de Quinault : création d'une concession perpétuelle (6m ²)	-----	3 538 €	A compter du 9 décembre 2021	Jean-François LE STRAT

✓ **Direction des Sports**

Délégations du Maire / Numéro d'Alinéa	Type de l'acte juridique	Objet de l'acte juridique	Désignation du ou des tiers	Montants	Date et durée de l'acte juridique	Elu(e) référent(e)
Alinéa 5 – Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;	Décision	Convention pour l'utilisation des équipements sportifs – Stade Jean-Antoine Moueix	Association Football Club Girondins de Bordeaux	5 000 HT	Du 1 ^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022	Jean-Louis ARCARAZ
	Décision	Convention pour l'utilisation des installations sportives	Association ASL Triathlon	-----	Du 25 octobre 2021 au 25 octobre 2022	Jean-Louis ARCARAZ
	Décision	Convention pour l'utilisation des installations sportives	Association Tango Lib	-----	Du 25 octobre 2021 au 25 octobre 2022	Jean-Louis ARCARAZ
	Décision	Convention pour l'utilisation des installations sportives	ASL Tennis de Table	-----	Du 25 octobre 2021 au 25 octobre 2022	Jean-Louis ARCARAZ
	Décision	Convention pour l'utilisation des installations sportives	ASL tir à l'arc	-----	Du 25 octobre 2021 au 25 octobre 2022	Jean-Louis ARCARAZ

La liste des marchés publics est annexée à la délibération et à ce présent tableau (D.Sirdey)

Après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité (**35** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal prend acte de cette communication.

Certifié exécutoire compte tenu de la
transmission en Sous-Préfecture le
et de la publication, le
Fait à Libourne 08.02.2022

Le Maire,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne

